

SERVICE QUALITÉ DU DOMAINE PUBLIC
05 55 45 98 39
enseigne.publicite@limoges.fr

Pièces à fournir :

La demande sera formulée au moyen de l'imprimé CERFA n°14798*01 en 2 exemplaires noir et blanc.

Lien cerfa remplissable : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14798.do

Il conviendra de joindre un extrait cadastral en 2 exemplaires noir et blanc.

Lien cadastre : <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/rechercherPlan.do>

- une adresse mail parfaitement lisible est obligatoire;
- Les paragraphes 4.6 à 9 de ce document n'ont pas à être complétés;
- une autorisation du propriétaire signée et comportant son état civil;

Dans le paragraphe 4.5, il est impératif de mentionner la surface de chaque façade commerciale (longueur de la devanture multipliée par sa hauteur, vitrines comprises). Compléter le paragraphe 10, daté et signé.

Il conviendra de fournir en 2 exemplaires couleurs:

- une photographie couleur de l'état actuel de l'immeuble ;
- une simulation couleur avec le recul nécessaire de l'état futur ;
- une représentation graphique de chaque enseigne cotée en 3 dimensions ;
- une représentation graphique des sérigraphies ou vitrophanies ;